

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
TENUE LUNDI LE 7 FÉVRIER 2011, À 19h30**

Madame Estelle L. Demers, mairesse suppléante, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, formant ainsi quorum:

Siège # 1 M. André Parenteau
Siège # 2 M. Bertrand Parenteau
Siège # 3 M. Sylvain Paul
Siège # 4 M. Daniel Courchesne
Siège # 6 M. Robert Boucher

Mme Liette Brochu assiste à titre de secrétaire par intérim pour cette séance.

Mme Estelle L. Demers, mairesse suppléante, souhaite la bienvenue à tous.

20110207-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **M. Robert Boucher**, appuyé par **M. André Parenteau** et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en y ajoutant les points suivants à l'item *Varia* et laisse celui-ci ouvert à d'éventuels ajouts :

1. Colloque Sécurité civile 2011
2. Salle municipale : nouveaux coûts

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption ordre du jour
2. Adoption procès-verbal séance extraordinaire du 10 janvier 2011, à 19h00
3. Adoption procès-verbal séance ordinaire du 10 janvier 2011, à 19h30
4. Dépôt des rapports :
 - Rapport de l'inspecteur municipal au 31 janvier 2011
 - Rapport du service incendie au 31 janvier 2011
 - Compte-rendu du comité de la Plaine
 - Procès-verbal MRC séance ordinaire du 6 octobre 2010, à 19h30
 - Procès-verbal MRC séance extraordinaire du 21 octobre 2010, à 20h00
 - Procès-verbal MRC séance des municipalités du 24 novembre 2010, à 10h00
 - Procès-verbal MRC séance ordinaire du 8 décembre 2010
5. Suivi au procès-verbal
 - Trihalométhane janvier 2011 résultat 67,54
 - Choix de la salle municipale
 - Terrain à vendre : rue Joseph
 - M. Claude St-Laurent veut louer la salle municipale pour vente de garage 125,00 \$
6. Résolution pour vacances de Lise Parent du 9 au 16 février 2011
7. Résolution pour inscription au Congrès de la COMBEQ – 550,00 \$

8. Résolution pour adopter les dépenses incompressibles 2011
9. Résolution pour adopter la surprime d'assurance au montant de 590,78 \$, de Duclos & Vaillancourt Assurances Inc.
10. Résolution pour adopter la politique d'accès à l'information
11. Résolution pour payer facture réparation devant le presbytère
12. Résolution pour adopter la résolution de la MRC 9503/11
13. Résolution pour la cotisation ADMQ – 585,13 \$ taxes incluses
14. Résolution pour payer facture Samson Bélair – 2 005,08 \$ taxes incluses – préparation du budget 2011 et rapport de taxe d'accise
15. Résolution pour adopter la réussite éducative
16. Résolution pour payer M. Jacques Métivier – 1 509,51 \$ taxes incluses
17. Résolution pour don Société contre le cancer 100,00 \$
18. Adoption règlement # 435-11 - traitement des élus municipaux
19. Adoption règlement # 436-11 - délégation de pouvoirs à la secrétaire-trésorière, à l'inspecteur et au chef pompier
20. Résolution pour s'approprier le montant de 12 894,00 \$ au surplus accumulé
21. Résolution pour nommer trois représentants de la municipalité sur le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OMH)
22. Résolution plan d'urgence de l'école
23. Résolution pour apporter correction sur paiement à Jean-Paul Blanchard
24. Comptes à payer
25. VARIA :
 1. Annonce de la date d'élection
 2. Rencontre mensuelle MRC – représentant pour le 2 mars 2011
 3. Fête nationale 2011
 4. Colloque Sécurité civile 2011
 5. Salle municipale : nouveaux coûts
26. Correspondance :
 - A) Papier médical de Francine Gagnon
 - B) Lettre de Me Johanne Brassard sur le CD
 - C) Lettre anonyme
 - D) Lettre de M. Gérard Fréchette
27. Période de l'assistance
28. Levée de l'assemblée

20110207-02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011, À 19H00

Il est proposé par **M. Daniel Courchesne**, appuyé de **M. Robert Boucher** et résolu à l'unanimité des personnes présentes d'adopter et signer le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 janvier 2011 tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-02a

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011, À 19H30

Il est proposé par **M. Sylvain Paul**, appuyé de **M. Bertrand Parenteau** et résolu à l'unanimité des personnes présentes d'adopter et signer le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2011 tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-03

DÉPÔT DES RAPPORTS

Les rapports suivants sont déposés au conseil :

- Rapport de l'inspecteur municipal au 31 janvier 2011
- Rapport du service incendie au 31 janvier 2011
- Compte-rendu du comité de la Plaine : rencontre du 15 novembre 2010
- Procès-verbal MRC séance ordinaire du 6 octobre 2010 à 19h30
- Procès-verbal MRC séance extraordinaire du 21 octobre 2010 à 20h00
- Procès-verbal MRC séance des municipalités du 24 novembre 2010 à 10h00
- Procès-verbal MRC séance ordinaire du 8 décembre 2010
(remis aux maires)

20110207-04

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

1. Trihalométhane janvier 2011 : résultat 67,54
2. Choix de la salle municipale : tirage des Fêtes
Année 2011 / 2012 :
Gilles Turner (24 décembre 2011)
Nathalie Legault (25 décembre 2011)
Denis Labonté (1^{er} janvier 2012)
3. Terrain à vendre : rue Joseph (1114.8 mètres carrés)
Proposition d'achat de Mme Aline Cusson Gariépy; celle-ci a été rejetée. La Municipalité ira en appel d'offre dans ce dit dossier.
4. M. Claude St-Laurent veut louer la salle municipale pour vente de garage 125,00 \$. La municipalité l'informerait du coût de la location de la salle et déciderait s'il veut encore la louer.

20110207-05

RÉSOLUTION POUR VACANCES DE LISE PARENT DU 9 AU 16 FÉVRIER 2011

Il est proposé par **M. André Parenteau**, appuyé par **M. Daniel Courchesne** et résolu à l'unanimité par les personnes présentes, d'accorder la semaine de vacances soit du 9 au 16 février 2011 inclusivement à Mme Lise Parent, inspecteur municipal.

M. Gilles Pinard de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham assumera le travail (analyse d'eau) durant cette dite semaine.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-06

RÉSOLUTION POUR INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA COMBEQ– 550,00 \$

Il est proposé par **M. Robert Boucher**, appuyé par **M. André Parenteau** et résolu à l'unanimité par les personnes présentes, d'autoriser Mme Lise Parent, inspecteur municipal, à assister au congrès de la COMBEQ, lequel se tiendra les 7, 8 et 9 avril 2011 au Loews Le Concorde de Québec et ce au coût de 550,00 \$ (taxes non incluses). Suite à ce dit congrès, un rapport détaillé devra être soumis au Conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-07

RÉSOLUTION POUR ADOPTER LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DE 324,745.00 \$

Il est proposé par **M. Bertrand Parenteau**, appuyé par **M. Sylvain Paul** et résolu unanimement par les personnes présentes, d'autoriser les dépenses incompressibles pour l'année 2011 pour un montant de 324,745.00 \$. (Document de référence est déposé en annexe au présent procès-verbal)

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-08

RÉSOLUTION POUR ADOPTER LA SURPRIME D'ASSURANCE (DUCLOS & VAILLANCOURT ASS. INC.) 590,78 \$

CONSIDÉRANT QU'une surprime a été effectuée au niveau des assurances annuelles 2011 par la compagnie Duclos & Vaillancourt Assurances Inc., laquelle représente un montant de 590,78 \$;

EN CONSÉQUENCE la compagnie Duclos & Vaillancourt Ass. Inc. devra nous justifier cette dite augmentation de 590,78 \$ et ce pour le prochain conseil d'administration. Pour l'année 2012, nous nous réservons le droit d'aller vérifier les primes d'assurances ailleurs.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-9

RÉSOLUTION POUR ADOPTER LA POLITIQUE D'ACCÈS À L'INFORMATION

CONSIDÉRANT QU'aucune résolution antérieure n'a été produite concernant l'adoption d'une politique d'accès à l'information;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **M. Robert Boucher**, appuyé par **M. Daniel Courchesne** et résolu unanimement par les personnes présentes, d'adopter la politique d'accès à l'information, laquelle entre en vigueur à ce jour. La procédure sera remise au personnel du bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-10

RÉSOLUTION POUR PAYER FACTURE RÉPARATION DEVANT LE PRESBYTÈRE

CONSIDÉRANT QUE le tuyau d'égouttement d'eau s'est effondré en face du Salon Souffle de beauté, locataire de la Fabrique, sis sur le Boulevard St-Joseph Ouest et étant donné l'état d'urgence;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par **M. Daniel Courchesne**, appuyé par **M. Sylvain Paul** et résolu à l'unanimité par les personnes présentes, de voir à payer la facture de cette dite réparation effectuée le 1^{er} janvier 2011 par M. Michel Nadeau au montant de 969,50 \$ (taxes incluses); cette dite facture sera défrayée comme suit : 50% par la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham et 50% par la Fabrique (propriétaire de l'immeuble).

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-11

RÉSOLUTION POUR ADOPTER LA RÉOLUTION DE LA MRC 9503/11

Il est proposé par **M. André Parenteau**, appuyé par **M. Robert Boucher** et résolu à l'unanimité par les personnes présentes, d'adopter la demande d'appui de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) concernant les municipalités locales et régionales au cœur de l'occupation dynamique du territoire (MRC9503/11). (Document de référence est déposé en annexe au présent procès-verbal).

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-12

RÉSOLUTION POUR LA COTISATION ADMQ – 585,13 \$ TAXES INCLUSES

CONSIDÉRANT QUE la cotisation annuelle 2011 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) est à renouveler;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par **M. Daniel Courchesne**, appuyé par **M. Bertrand Parenteau** et résolu à l'unanimité par les personnes présentes, d'autoriser le paiement de la cotisation 2011 au montant de 585,13 \$ taxes incluses. Cette dite cotisation représente les protections offertes par l'option assurance pour la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-13

RÉSOLUTION POUR PAYER FACTURE SAMSON BÉLAIR – 2 005,08 \$ TAXES INCLUSES – PRÉPARATION DU BUDGET 2011 ET RAPPORT DE TAXE D'ACCISE

Il est proposé par **M. Sylvain Paul**, appuyé par **M. Daniel Courchesne** et résolu à l'unanimité par les personnes présentes, d'autoriser le paiement de 2 005,08 \$ (taxes incluses) pour des services professionnels rendus par Mme Lyne Boisvert, CGA de Samson Bélaire/Deloitte & Touche, lequel montant représente 22 heures de travail réparties comme suit : la fermeture des livres au 31 décembre 2010, le budget 2011, la taxe d'accise et les résultats 2010, etc.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-14

RÉSOLUTION POUR ADOPTER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

CONSIDÉRANT QUE la table régionale de l'éducation du Centre-de-Québec (TRECQ) présente, du 14 au 18 février 2011, la première édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire (JPS) et ce sous le thème *Le Centre-du-Québec en route vers la réussite*.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **M. Robert Boucher**, appuyé par **M. Daniel Courchesne** et résolu à l'unanimité par les personnes présentes, qu'afin de démontrer notre soutien à cette cause, les élus municipaux porteront fièrement le ruban de la persévérance lors des journées du 14 au 18 février 2011.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-15

RÉSOLUTION POUR PAYER M. JACQUES MÉTIVIER – 1 509,51 \$ TAXES INCLUSES

Il est proposé par **M. André Parenteau**, appuyé par **M. Sylvain Paul** et résolu à l'unanimité par les personnes présentes, d'autoriser le paiement de 1 509,51 \$ taxes incluses à M. Jacques Métivier, urbaniste-conseil, et ce pour le service téléphonique (information seulement) pour l'année 2011.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-16

RÉSOLUTION POUR DON SOCIÉTÉ CONTRE LE CANCER 100,00 \$

Il est proposé par **M. Sylvain Paul**, appuyé par **M. Robert Boucher** et résolu à l'unanimité par les personnes présentes, d'apporter notre appui financier à la Société canadienne du cancer afin de les aider dans leur lutte contre le cancer; un montant de 100,00 \$ leur est donc autorisé.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-17

ADOPTION RÈGLEMENT NO. 435-11 – TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX 2011

Il est proposé par **M. Bertrand Parenteau**, appuyé par **M. Daniel Courchesne** et résolu à l'unanimité par les personnes présentes, d'adopter le règlement no. 435-11 concernant le traitement des élus municipaux 2011 tel que présenté et lu par Mme

Estelle L. Demers, mairesse suppléante. (Document de référence est déposé en annexe au présent procès-verbal).

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-18

ADOPTION RÈGLEMENT NO. 436-11 – DÉLÉGATION DE POUVOIRS À LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DE L'INSPECTEUR ET DU CHEF POMPIER 2011

Il est proposé par **M. Robert Boucher**, appuyé par **M. Sylvain Paul** et résolu à l'unanimité par les personnes présentes, d'adopter le règlement no. 436-11 concernant la délégation de pouvoirs à la secrétaire-trésorière, à l'inspecteur municipal et au chef-pompier 2011 tel que présenté et lu par Mme Estelle L. Demers, mairesse suppléante. (Document de référence est déposé en annexe au présent procès-verbal).

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-19

RÉSOLUTION POUR S'APPROPRIER LE MONTANT DE 12 894,00 \$ AU SURPLUS ACCUMULÉ

CONSIDÉRANT QUE lors de la préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2011, un montant de 12 894,00 \$ a été appliqué en trop à la dette (Taxe foncière spéciale relative au règlement d'emprunt no. 277-97 – réseau d'aqueduc);

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **M. André Parenteau**, appuyé par **M. Daniel Courchesne** et résolu à l'unanimité par les personnes présentes, de s'approprier le montant de 12 894,00 \$ au surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-20

RÉSOLUTION POUR ADOPTER ET NOMMER 3 REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ SUR LE C.A. DE L'O.M.H.

CONSIDÉRANT QUE les mandats des trois (3) représentants de la Municipalité qui siègent au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation sont échus et que Mme Jeanne-Mance Paul ne désire pas renouveler son mandat pour les trois (3) prochaines années;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **M. Sylvain Paul**, appuyé par **M. Daniel Courchesne** et résolu à l'unanimité des personnes présentes, d'autoriser la nomination de trois (3) représentants de la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham au sein du conseil d'administration de l'O .M.H. soit le renouvellement des mandats de Mme madeleine B. Gentesse, de M. René Chagnon et de Mme Diane Michaud au poste laissé vacant par Mme Jeanne-Mance Paul et ce pour une période de trois (3) ans.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-21

RÉSOLUTION PLAN D'URGENCE DE L'ÉCOLE

CONSIDÉRANT QUE l'École Saint-Majorique prépare une activité (soirée cinéma à l'école) pour les élèves de l'école, à leurs parents ainsi qu'aux citoyens et citoyennes de Saint-Majorique et ce pour le 18 février 2011;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **M. André Parenteau**, appuyé par **M. Robert Boucher** et résolu à l'unanimité des personnes présentes, d'autoriser l'École Saint-Majorique à utiliser la salle municipale ainsi que le centre sportif et ce à titre gratuit. Mme Line Bélanger de l'École Saint-Majorique recevra deux clés soit une pour la salle municipale et l'autre pour le centre sportif, lesquelles devront servir strictement pour usage d'urgence. La directrice générale par intérim verra à aviser la compagnie d'assurance (Duclos & Vaillancourt Ass. Inc.) à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-22

RÉSOLUTION POUR APPORTER CORRECTION SUR PAIEMENT À JEAN-PAUL BLANCHARD

Il est proposé par **M. Sylvain Paul**, appuyé par **M. Bertrand Parenteau** et résolu à l'unanimité des personnes présentes, d'apporter des correctifs à la facture du mois de Janvier 2011 présentée par M. Jean-Paul Blanchard. Le montant à payer pour le mois de janvier 2011 aurait dû être 1 002,54 \$ au lieu de 1 143,75 \$; donc, la facture annuelle 2011 sera de 52 167,95 \$.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-23

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par **M. Daniel Courchesne**, appuyé de **M. Robert Boucher** et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la mairesse suppléante et la directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim à payer les comptes du mois de février 2011, totalisant la somme de **30 062,22 \$** dont la liste est annexée au procès-verbal et répartie comme suit :

Dépenses incompressibles payées en janvier 2011	6 693,97 \$
Dépenses générales approuvées au conseil de février 2011	23 368,25 \$
Salaires versés en janvier 2011	6 164,04 \$

Les conseillers se questionnent sur les points 23 (Hydro-Québec) concernant le coût du chauffage aux immeubles de la Plaine concernant le mois de janvier 2011. Une vérification du thermostat devra être effectuée à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-24

VARIA :

1. ANNONCE DE LA DATE D'ÉLECTION

La date de l'élection partielle à la salle municipale de Saint-Majorique-de-Grantham, est prévue pour le dimanche, 3 avril 2011

2. RENCONTRE MENSUELLE MRC – REPRÉSENTANT POUR LE 2 MARS 2011

CONSIDÉRANT QUE les conseillers du Conseil d'administration seraient intéressés à représenter la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham aux séances des municipalités membres du conseil de la MRC Drummond;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **M. Daniel Courchesne**, appuyé par **M. Bertrand Parenteau** et résolu à l'unanimité des personnes présentes d'autoriser les conseillers du conseil d'administration à assister aux rencontres mensuelles de la MRC Drummond;

Pour la séance du mercredi, 2 mars 2011, **M. Sylvain Paul**, conseiller au siège no. 3 est nommé comme représentant à cette dite séance; par contre, s'il ne peut y assister, M. Robert Boucher, conseiller au siège no. 6, est nommé son substitut.

3. FÊTE NATIONALE 2011

CONSIDÉRANT QU'une soirée d'échanges et de préparation en vue de la Fête Nationale 2011, tous les comités organisateurs sont invités à cet événement régional afin d'échanger et de discuter sur plusieurs sujets tels le programme d'assistance financière du gouvernement québécois, l'assurance collective, la programmation, les critères de sélection du jury régional, la publicité, le matériel promotionnel de la fête, etc.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **M. Daniel Courchesne**, appuyé par **M. Robert Boucher** et résolu d'autoriser Mme Lise Leclerc comme représentante de la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham à assister à la soirée d'échanges et de préparation le mardi 1^{er} mars 2011 à 19h00 à la Salle de réception de l'Érablière La Pente Douce sis au 1549, route 122 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Suite à cela, un comité organisateur pourra être formé.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

4. COLLOQUE SÉCURITÉ CIVILE 2011

CONSIDÉRANT QUE l'Association de sécurité du Québec, le conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs, RÉCO-QUÉBEC et Sécurité publique Canada s'associent au ministère de la Sécurité publique pour nous inviter au 11^{ième} Colloque sur la sécurité civile.

Cet évènement se tiendra à Saint-Hyacinthe les 16 et 17 février 2011, sous le thème *Agissons ensemble pour un Québec plus résilient – Prévention et préparation.*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **M. André Parenteau**, appuyé par **M. Robert Boucher** et résolu à l'unanimité des personnes présentes que M. Bertrand Parenteau serait intéressé à assister à ce dit colloque. Si c'est le cas, M. Bertrand Parenteau devra faire connaître son intention dans les jours qui suivent à la directrice générale par intérim et ce afin d'y faire son inscription.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. SALLE MUNICIPALE : NOUVEAUX COÛTS

CONSIDÉRANT QUE les coûts concernant la location de la salle municipale à des résidants et non résidants, n'ont pas été augmentés depuis quelques années;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **M. Sylvain Paul**, appuyé par **M. Daniel Courchesne** et résolu à l'unanimité des personnes présentes qu'une majoration au niveau du coût de la location de la salle municipale concernant les résidants se verront augmentés de 15,00 \$; donc, à compter de ce jour, le nouveau tarif sera de 100,00 \$.

Pour ce qui est des non résidants, le tarif demeurera à 125,00 \$; pour ce qui est des baptêmes et des funérailles, ceux-ci demeureront (gratuit) pour les résidants seulement.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

20110207-25

CORRESPONDANCE

a) PAPIER MÉDICAL DE FRANCINE GAGNON

Mme Francine Gagnon, directrice générale nous a informé, par courriel, que son congé de maladie serait prolongé jusqu'au 28 février 2011.

b) LETTRE DE ME JOHANNE BRASSARD SUR LE CD

Me Johanne Brassard, avocate nous confirme avoir reçu, en date du 7 décembre 2010, copie des CDs contenant les données informatiques de la Municipalité qui étaient en possession de Mme Francine Gagnon, lesquels ont été déposés tels que reçus dans la voûte d'archives de notre bureau, de sorte que nous ne sommes pas responsables du contenu des documents qui nous ont été transmis puisque nous n'avons pas procédé à leur vérification. Nous remettrons ces dits documents au procureur de Mme Gagnon, si ceux-ci étaient nécessaires en cas de litige avec la Municipalité.

c) LETTRE ANONYME

Une lettre anonyme nous a été expédiée à la Municipalité; laquelle nous félicite pour la parution du rapport du maire dans le journal.

Aussi, une annotation a été apportée au niveau des noms de rues qui ont été donnés dans le nouveau développement de la Municipalité. Les suggestions proposées seront remises aux promoteurs.

d) LETTRE DE M. GÉRARD FRÉCHETTE

Une lettre reçue de M. Gérard Fréchette a été déposée au Conseil d'administration.

20110207-26

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Début de la période : 20h37

- Mme Nancy Letendre : Trousse d'urgence au Centre sportif :
Règlements à vérifier à savoir si nous sommes dans les normes.

Les personnes responsables (qui ont la clé) pourraient identifier le(s) numéro(s) de téléphone lors d'une urgence.

- M. Guilbault : Patinoire :
Suggestion : porter un casque de sécurité.
- M. Gérard Fréchette : Filet à la patinoire.

20110207-27

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21h00, **M. André Parenteau** propose la levée de l'assemblée.

Estelle L. Demers
Mairesse suppléante

Liette Brochu
Secrétaire-trésorière par intérim

La mairesse suppléante, Mme Estelle L. Demers, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

JE, SOUSSIGNÉE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE, QUE LA MUNICIPALITÉ DISPOSE DES CRÉDITS NÉCESSAIRES AFIN DE POURVOIR AUX DÉPENSES AUTORISÉES LORS DE LA PRÉSENTE SÉANCE DE CE CONSEIL :

Liette Brochu, Secrétaire-trésorière par intérim

